http://clx.asso.fr/spip/?Reunion-du-16-06-2009





Réunion du 16/06/2009

- L'Association - Nos actions - 2009 : Logiciels Libres en Mairies - Comptes-rendus de réunions -



Date de mise en ligne : mardi 16 juin 2009

Date de parution : 16 juin 2009

Copyright © Club LinuX Nord-Pas de Calais - Tous droits réservés

Les présents :

- Maurice DeBoscheer : CDG / Creatic (fonction ?)

Olivier Duquesne : CLX (fonction ?)Jean-Yves Jeannas : CLX (fonction ?)

Les excusés :

Sylvain Defromont : CDG (fonction ?)Philippe Allart : Adullact (fonction ?)

Les acronymes

- AMN / Association des Maires du Nord
- CDG 59 / Centre de Gestion du Nord
- Adullact /
- CAPH /
- FEDER /

L'existant, Creatic

Le CGD à travers CREATIC soutien une administration électronique, en utilisant les Logiciels Libres, mais pas forcément en insistant sur cet aspect.

C'est une initiative de Jean-Louis BAJU (Directeur du CdG59). Il est clairement demandé par le Conseil Régional de ne pas prendre de marché au secteur privé. Il est également très intéressé par un centre de ressources. Ce projet est soutenu par Pierre de Saintignon. Le logiciel libre reste à expliquer ci-besoin. Le CDG fourni des services, envoie des employés référents en formation puis ceux-ci redescendent l'information.

A noter que le CDG59 héberge l'association des Maires du Nord, dont le directeur est Serge Martin.

Le CDG essaye déjà de sensibiliser les collectivités autour des EPN, inutilisés pour l'instant. Il y a un réel besoin d'animation d'espaces tant cybercentre que cyberbase. Nous pourrons utiliser des relais comme point d'appui locaux. Concrètement, depuis 2006, grace à des fonds FEDER, le CDG se concentre sur le CAPH (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut) puis entammera le déploiement général avec un deuxième fond FEDER.

L'idée initiale, CLX

Il y a deux ans

« CLX a pour ambition d'informer les petites mairies de l'existence des Logiciels Libres. L'idée est d'utiliser la killer application OpenCimetière pour ensuite développer les logiciels pour les citoyens, les écoles etc. Par exemple, pour les écoles, nous proposerons des alternatives à Quartz comme Abuledu ou des boitiers Netasq). Nous avons le soutien entres autres de Philippe Allart (membre de CLX, vice président de l'Adullact). »

Très récemment, nous avons obtenu le soutien de l'Association des Maires du Nord, notamment le maire d'Arleux Patrick Masclet, son Président, également vice-président de l'association des maires de France. L'AMN nous promet le financement d'un mailing physique ou électronique, et nous donne l'accès à l'annuaire. Il nous reste donc à rédiger un document adapté.

Dans ce cadre, nous souhaitons effectuer un recensement efficace des sociétés de services en logiciel libre de la région. Nous savons par exemple que l'AMN recherche des entreprises capables d'installer des serveurs de fichier par exemple.

Un partenariat?

L'idée de travailler avec le CDG est largement séduisante. Nous envisageons la répartition des rôles de la façon suivante :

CDG: accompagnement, formation, assistance

CLX : annuaire des outils logiciels libres, sensibilisation des mairies pour tous les aspects hors administration électronique

Le workflow envisagé est donc le suivant :

- mailling
- contact
- accompagnement

Exemple du site internet.

"Comprends pas de quel site il est question ..."

Le CDG a déjà pu développer des sites web avec Joomla. Initialement, ce rôle était rempli par RVVN (Réseau des Villes et Villages Numériques). Ces derniers utilisent Typo3. Ils ont été écartés par le Conseil Régional à cause de leur statut d'entreprise. Le CDG a déjà une charte de bonne conduite quant à la mise à disposition d'un site internet. Ce doit être un CMS, en logiciel libre, la collectivité doit en avoir l'administration (donc être formés). Son installation peut-être réalisée de trois façons :

Réunion du 16/06/2009

- la commune choisi son prestataire (elle en connaît un, elle le fait en internet, elle utilise notre annuaire)
- elle utilise une maquette fournie par le CDG (qui effectue formation et support)
- le CDG démarche une SSLL choisie (reste à définir les critères)

Mot clé à faire apparaître dans le mailling

- Le maire est le premier magistrat au contact des citoyens ayant pour devoir de propager les principes de la république résumées par la devise « Liberté, égalité, fraternité ». Sur le champs de la vie « de plus en plus numérique » des citoyens, les valeurs du libre (déclinées sur le logiciel, les formats, les droits d'accès aux informations, ...) sont la transposition directe des principes républicains, elles doivent donc naturellement investir les politiques municipales.
- y préciser que la commune se doit d'avoir une stratégie d'administration électronique, en passant par des logiciels libres, ceci étant déjà imposé par l'Etat pour moins pour les comptabilité
- thèmes à évoquer : sensibilisation, information, dématérialisation, signature électronique, formats numériques ouverts, télétransmission. Sur ce dernier point, le CDG utilise une CA Certinomis. Nous évoquons la possibilité CACert. La difficulté serait alors l'hébergement qui serait audité, et il ne peut ni être fait en salle blanche, ni directement, à cause de la contrainte Conseil Régional. La télétransmission se fait donc via Slow de l'Adullact, déjà auditée.

Pour la prise de contact, nous partons sur trois idées

- des documents plastifiés/classeurs
- 3 ordinateurs portables bourrés d'applications démo (1 serveur, 1 client windows, 1 client linux)
- des clés USB bootables (màj automatiques, multiprofil mairie/employé/citoyen/scolaire), annuaire de logiciels,
 applications live, le contenu est à définir.

Et maintenant?

Maurice De Boscheer informe Jean-Louis Baju, directeur du CdG 59 du projet de partenariat. S'il est d'accord, Jean-Louis Baju contacte Serge Martin. Sinon, CLX revient directement vers Serge Martin et les deux projets évoluent en parallèle.

Le CA de l'AMN vient d'accepter le projet (fin septembre 2009).

M Baju vient d'accepter le partenariat (début octobre 2009).

Une réunion est prévue mi octobre 2009 avec le CdG pour fixer le plan d'action.

To be continued...